

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :
Quotidien, par an, 12 fr.
Six mois, 7 fr.
Trois mois, 4 fr.
Un an, 20 fr.

Non, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
Nord, etc., 10 fr.
En France et l'étranger, les frais de poste
en sus.
Le prix des Abonnements est payable
d'avance. — Tout abonnement contraire,
jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :
annonces : la ligne, 20 c.
Réclames : » 30 c.
Faits divers : » 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonne-
ments d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont
reçues à Roubaix, au bureau du journal,
à Lille, chez M. QUARÉ, libraire, Grande-
Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE
et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires,
(place de la bourse); à Bruxelles, à
l'OFFICE DE PUBLICITE.

18 DÉCEMBRE	
(Service gouvernemental)	
3 0/0	70 20
4 1/2	101 00
Emprunts (5 0/0)	104 70
19 DÉCEMBRE	
3 0/0	71 10
4 1/2	101 50
Emprunts (5 0/0)	105 20

19 DÉCEMBRE	
Service particulier du Journal de Roubaix	
Actions Banque de France	3740 00
Société gén. détaxée	317 00
Crédit foncier de France	650 00
Chemins autrichiens	523 00
Lyon	998 00
Est	615 00
Ouest	675 00
Nord	1280 00
Midi	782 00
Suez	675 00
Pérouvian	18 1/4
Actions Banque ottomane (ancienne)	000 00
Banque ottomane (nouvelle)	367 00
Bourses court	25 16 0/0
Crédit Mobilier	155 00
Taux	11 50
Taux nouveau	00 00

DEPECHE COMMERCIALES
New-York, 19 décembre
Change sur Londres, 4,82 1/2; change
sur Paris, 5,20.
Valeur de l'or 107 3/4.
Café good fair, (la livre) 19 0/0
Café good Cargoes, (la livre) 19 1/2
Marché ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhaufen et C^o
représentés à Roubaix par M. Bulteau-Gry-
mompresz
Havre, 19 décembre.
Cotons : Ventes 1,500 b. Bonne de-
mande prix bien tenus.

Liverpool, 19 décembre.
Fleinement : Ventes 8,000 b., mar-
ché inchangé.

New-York, 19 décembre.
Cotons : 12 1/8.
Recettes de trois jours 66,000 b.

Des dépêches affichées à la Bourse.
ROUBAIX 19 DÉCEMBRE 1876.

Bulletin du jour

Les feuilles radicales avaient annoncé
que, comme d'un joyeux événement,
Jules Simon devait inaugurer son
gouvernement par une hécatombe dans le per-
sonnel des fonctionnaires relevant de
son département ministériel. Or, d'a-
près des informations dignes de foi, ce
prétendu bouleversement administratif
se bornera à deux ou trois révoications
de préfet et à une dizaine de mutations.
C'est déjà trop, sans doute, mais c'est
loin de justifier les espérances conçues
par les ambitions famélicques qui se pré-
paraient à prendre part à la curée.

Quant aux fonctionnaires supérieurs
de l'administration centrale qu'on disait
très-menacés, ils resteront à leur poste,
le ministre de l'intérieur, ayant com-
pris qu'il ne pourrait pas se priver de
leurs lumières et de leur expérience
sans grave dommage pour l'intérêt
public.

De son côté, M. Martel, ministre de
la justice se montre très-résolu à ne
pas livrer la magistrature en pâture
aux convoitises radicales. Il a déclaré
qu'il ne sacrifierait que ceux, des mem-
bres de l'ordre judiciaire qui auraient
pu se compromettre dans l'exercice de
leurs fonctions, tel que l'a fait récem-
ment l'avocat général de Besançon, M.
Bailleur, qui vient d'être révoqué. Or,
ces cas étant excessivement rares, on
doit en conclure que nous n'aurons pas
à regretter la moindre perturbation
dans le personnel de nos parquets.

C'est hier, que les plénipotentiaires
réunis à Constantinople ont tenu leur
cinquième séance préliminaire; jusqu'à
présent, quoi qu'on ait pu dire, au-
cune des questions examinées par la
diplomatie n'a été résolue, et bien que
l'Agence Havas continue à assurer que
l'accord se maintient entre tous les
représentants des puissances, les in-
formations d'une feuille officieuse de
Vienne, la *Correspondance politique*,
donne à ces affirmations le plus absolu
démenti. Ainsi, cette feuille déclare,
sur la foi de son correspondant de Saint-
Petersbourg, qui s'inspire aux meilleu-
res sources, que les renseignements
répandus à Paris sur les délibérations
de la Conférence préliminaire, doivent
être accueillis avec la plus grande pré-
caution. Ainsi, il n'est pas vrai que la
question de l'augmentation territoriale

du Monténégro ait été résolue dans la
séance du 13 décembre. Les délibéra-
tions de cette séance se sont bornées
au règlement de l'affaire des lignes de
démarcation à établir sur le théâtre de
la guerre, et à la présentation des rap-
ports consulaires relatifs à ce sujet. La
question monténégrine qu'on prétendait
vidée n'a pas même été effleurée
encore. Vous voyez que ces renseigne-
ments sont précisément le contre-pied
de ceux dont on nous berce je ne sais
trop dans quel but.

Quant à la question des garanties qui
est le nœud gordien du litige; il y a
plusieurs plans sur le tapis, et il est
fort à craindre que ce soit là, la pierre
d'achoppement de la Conférence. On
sait d'ailleurs positivement que la Porte
est fermement décidée à repousser tout
projet d'occupation étrangère de ses
provinces. Il n'y a donc pas à se faire
illusion sur ce point. Si la Russie per-
siste dans ses prétentions, comme c'est
probable, c'est inévitablement la guerre
entre elle et la Turquie: voilà la vé-
rité!

La crise ministérielle à Copenhague
prend un caractère politique assez
grave. On lit dans une correspondance
de Copenhague publiée par la *Pall Mall Gazette*, que le ministre, sui-
vant toute probabilité, tiendra bon con-
tre la majorité du Parlement qui, comme
on sait, a refusé ou singulièrement
rogé, les crédits demandés par le gou-
vernement. Suivant cette correspon-
dance, il ne serait même pas impossi-
ble que le cabinet ordonnât la percep-
tion des impôts par un décret pro-
visoire signé par le roi, le conseil en-
tendu. Les journaux radicaux, dans
cette prévision, engagent les contri-
buables à refuser paiement, même par
la force. — L. DUVILLIER.

Un scandale
On parle beaucoup depuis cinq ou
six jours d'une affaire immonde dans
laquelle se trouve mêlé le nom d'un
homme très-connu à Paris, et apparte-
nant au parti conservateur. Toutes les
feuilles radicales de Paris et des départe-
ments se sont jetées là-dessus comme
une bande d'oiseaux de proie sur une
charogne. Elles exploitent escandale
avec des façons de dire et une richesse
de quolibets obscènes qui n'appartiennent
qu'à elles.

L'Union d'aujourd'hui s'exprime
ainsi sur ce triste sujet :
« Une certaine presse a mené grand bruit
d'un fait que nous ne saurions qualifier,
car il appartient à la justice.
Nous avons gardé jusqu'ici un complet
silence, non pas seulement par respect
pour une famille honorable et honorée,
mais aussi par respect de nous-mêmes, de
nos lecteurs et des juges dont nous atten-
dons la sentence.
L'exploitation révoltante de cette triste
et douloureuse affaire en a fait un scan-
dale public. Nous devons sortir de notre
réserve.
M. le comte Eugène de Germiny, mem-
bre du conseil municipal de Paris, est
accusé d'avoir commis un outrage aux
mœurs.
La justice est saisie, c'est elle seule qui
peut et doit prononcer un verdict.
M. de Germiny repousse l'accusation
portée contre lui et M^o Allou s'est chargé
du soin de le défendre.
Nous n'ajoutons rien; car il nous
faut refouler nos sentiments intimes.
En face d'un accusé, nous n'avons
pas la liberté de notre jugement; notre
parole ne pourrait être ni assez sévère
pour frapper un coupable, ni assez auto-
risée pour défendre un innocent.

Le Pape et le fils de l'Empereur
On écrit de Rome, le 14 décembre
1876 :
« Le comte de Pierrefonds, où, si vous
aimez mieux le fils de Napoléon III, est arrivé
hier matin, de Florence, si inopinément et
dans un incognito si strict, que les deux am-
bassades de France ont appris hier soir, très
tard, et son arrivée et sa présentation au
Pape par le cardinal Benaparte. Cette au-
dience qui a eu lieu vers 6 heures a duré une
vingtaine de minutes.
On raconte que le fils de Napoléon III, très
ému d'abord à l'aspect de l'Auguste vieillard,
éprouvait quelque chose comme de l'embar-
ras, mais, que le Pape alors l'a fait asseoir et
lui a parlé avec une douceur et une bonté
qui l'ont un peu mis à l'aise. Lui rappelant
qu'il est son parrain et que ce titre confère
des droits, il s'est enquis avec sollicitude des
sentiments religieux du jeune prince, lui a
donné à ce sujet des conseils paternels, lui a
fait cadeau de deux ou trois riches objets de
dévotion. Puis il l'a béni en lui appuyant les
deux mains sur la tête. Naturellement, pas
un mot de politique, à peine quelque lointaine
allusion. »

L'accident de Montereau
La Compagnie des chemins de fer de
Paris, Lyon et à la Méditerranée, commu-
nique la note suivante :
« A la suite de l'accident survenu dans la
soirée de samedi à Montereau, qui a retardé
l'arrivée à Paris des voyageurs et correspon-
dances de Marseille et de Lyon, la Compagnie
a été amenée à expédier un train spécial de
Guloz à Médane pour assurer la continuation
sur l'Italie des voyageurs partis de Paris
samedi soir par l'express de 8 h. 40, lequel
avait dû attendre le rétablissement de la cir-
culation à Montereau. Ce train spécial a mal-
heureusement été rencontré, dimanche vers
6 h. 1/2 du soir, sur une voie unique entre
Aix-les-Bains et Châtillon, le long du lac du
Bourget, par un train ordinaire, et on a à dé-
plorer la mort de huit personnes; quinze au-
tres blessés. La Compagnie n'a pas jusqu'ici
de renseignements plus détaillés, elle s'em-
pressera de publier ceux qu'elle recevra ulté-
rieurement. »

La Compagnie des chemins de fer de
Paris à Lyon et à la Méditerranée nous
adresse la nouvelle communication sui-
vante :
« D'après les dépêches reçues dans
la soirée au sujet de la collision du lac du
Bourget, le nombre des personnes tuées est
de trois voyageurs, et de quatre
agents de la Compagnie; celui des
blessés, tant voyageurs qu'employés,
est de quatorze au lieu de huit tués et
quinze blessés qu'indiquaient les nou-
velles de la matinée. Le nom des victi-
mes n'est pas encore connu.
Dix wagons ont été brisés. Il reste
à débarrasser la voie des deux machi-
nes, ce qui exigera deux jours. Un trans-
bordement est organisé.
L'accident paraît dû à une erreur
de la gare de Châtillon.
18 décembre, 10 h. soir.

On lit dans l'Union :
Il y a deux jours nous avons annoncé
sur la foi d'une feuille démocratique de
Francfort que le parti catholique de Wur-
temberg avait gagné sept sièges aux élec-
tions de la Diète. Le *Mercur de Souabe*,
journal officieux, nous permet de recti-
fier ce chiffre, et constate que les sièges
gagnés sont au nombre de treize; de plus,
il y a quinze ballottages.
Aussi pouvons-nous dire que la victo-
ire des catholiques dépasse toutes les
espérances. Ce brillant résultat est dû
aux efforts des comités catholiques, pré-
sidents par le vaillant comte de Bissingen,
déjà député au Reichstag.

LETTRE DE PARIS
(Correspondance particulière)
Paris, le 18 décembre 1876.
La parole est au Sénat, qui com-
mence demain la discussion du budget
des dépenses pour l'exercice 1877. Le
Sénat entend proclamer et tenir la
plénitude de son droit d'amendement,
il entend, avec la même énergie, s'op-
poser aux suppressions de crédit qui
auraient pour résultat d'entraver l'exé-
cution des lois non régulièrement abro-
gées. A cet égard aucun doute n'est
possible, car il y a une grande majorité
dans ce sens au Sénat. M. le duc Pas-
quier est résolu, pour sa part, à défendre
personnellement les prérogatives
constitutionnelles du corps d'état, dont
il exerce la présidence et à demander,
dans ce but, la parole comme un simple
sénateur.
Quant au gouvernement, il comprend
très-bien la nécessité de restituer au
Sénat tous les droits qu'on veut lui en-
lever. C'est en effet pour le ministère
une question de vie ou de mort de ne
plus se trouver, l'année prochaine, en
présence d'une commission du budget
aux allures dictatoriales, et de se sentir
appuyé efficacement par l'autre Assem-
blée. Le gouvernement est donc prêt à
reconnaître au Sénat toutes les attri-
butions qu'il réclame, seulement il dif-
fère avec lui sur la date à laquelle il
convient d'en faire usage. Le gouverne-
ment voudrait que le budget de 1877
fût voté dans cette quinzaine : le Sénat
objecte que s'il enregistre les proposi-
tions de la Chambre des députés, sans
mot dire, l'année prochaine, ce sera à
recommencer dans des conditions pires,
parce qu'alors le pli sera pris.
Je ne pense donc pas que la majorité
de la Haute-Assemblée soit résignée à
éviter le conflit, il y a mieux; c'est qu'elle
croit de très-bonne foi qu'en revendiquant
catégoriquement ses droits elle
fera prier la Chambre des députés. Ce
bruit est, en effet, très-répandu depuis
quarante-huit heures, bien que j'ignore
sur quel fondement il repose. Mais enfin,
on le considère comme authentique et il
ne contribue pas peu à pousser en
avant les belliqueux du Sénat, qui sont,
je le crois, à plus de 200 voix la ma-
jorité.

De reste, il faut bien constater que
le corps des électeurs sénatoriaux con-
tinue à montrer un goût persistant pour
les conservateurs. La nomination de M.
Delbreuil était prévue dans le Tarn-et-

Garonne, mais elle ne fut pas à une
majorité de plus de 50 voix. Les élec-
tions partielles achevées de rassurer
beaucoup des modérés sur le danger de
voir le Sénat tourner, en 1878, par le
renouvellement du tiers de ses mem-
bres, à la République quand même.
Les correspondances de Constantinople
affirment que l'entente étant désor-
mais à peu près complétée entre toutes
les puissances sur les réformes de la
Bulgarie, et sur les garanties dont il con-
vient de les entourer, la Conférence
inaugurera ses délibérations plénières à
la fin de la semaine, en admettant dans
son sein les plénipotentiaires de la
Porte. Le fait est que, jusqu'ici, la Rus-
sie n'a pas demandé à occuper les pro-
vinces des Balkans.

(Autre correspondance.)
Paris, 18 décembre 1876.
Le Sénat est saisi, aujourd'hui, de l'exa-
men du budget des recettes que la
Chambre-Basse a fini de voter samedi.
Voilà donc la Haute-Chambre en mesure
de prendre d'importantes résolutions
pour sauvegarder ses droits et ses pré-
rogatives. Si, comme il n'en faut pas
douter, la majorité républicaine et ra-
dicale des députés persiste à rejeter les
crédits rétablis par le Sénat, il est évi-
dent que le dernier mot restera à la
Chambre-Basse. Mais le Sénat peut aussi
avoir son dernier mot, en rejetant
quelques-unes des augmentations votées
si complaisamment par la majorité ré-
publicaine et radicale, en faveur des éta-
blissements universitaires. Il faut que
d'une manière ou de l'autre, le Sénat
constate son droit, sinon il perdra tout
prestige, toute influence et ne sera plus
qu'une machine à enregistrement.
Du reste, nous voyons que, soit par
l'élection des sénateurs inamovibles,
soit par l'élection des sénateurs choisis
par les départements, soit, enfin, par les
vidés que la mort opère dans la gauche,
la majorité conservatrice du Sénat s'aug-
mente de jour en jour.

La réunion des délégués des gauches
chez M. Jules Simon n'est pas un fait
exceptionnel. Ces réunions, assés-
sées, doivent se continuer d'une façon
régulière.
Les gauches pourront dire ainsi qu'elles
gouvernent directement, puisqu'elles
voteront au ministre chacun de ses
actes, chacune de ses résolutions.
L'habileté de M. Gambetta inquiète
beaucoup, en ce moment, les membres
des gauches, qui ne lui sont pas in-
fédérés.
Ces derniers sont convaincus que l'ex-
dictateur va bientôt trouver moyen de
culbuter M. Jules Simon.

Le tapage fait autour de l'arrêt de
Besançon n'a pas du tout pour objet de
le faire cesser. On sait bien que la Cour
suprême ne donnera pas cette satisfac-
tion du radicalisme. Mais on veut amener
l'opinion pour tout ce qui se rattache
au coup d'Etat, dans l'espoir de
décourager ceux qui songeraient à un
coup d'Etat nouveau.
Avez-vous eu connaissance de l'auto-
risation de vente et de circulation, ren-
due par le ministère, au livre de *Pas-
quino et Marforio*, traduction Mary
Lafon ?
Vous savez que ce livre est le recueil
de toutes les épigrammes et injures di-
rigées contre la papauté.

Le *Mémorial diplomatique* nous fait
connaître que le Cabinet britannique
est résolu à maintenir la présence de
la flotte anglaise dans le Bosphore pen-
dant une année, et à repousser toute
occupation militaire quelconque. Les
autres puissances seraient d'accord sur
ce point avec l'Angleterre.
Si la Russie refuse et occupe la Bul-
garie, l'Autriche occupera la Bosnie. On
nous affirme qu'une convention existe-
rait, à ce sujet, entre le cabinet de
Vienne et la Sublime-Porte, et qu'elle
renverrait au 23 novembre.
La flotte anglaise qui se trouve main-
tenant dans la baie de Besika, se com-
pose de navires suivants : *Hercule*,
cuirassé, ayant à bord Sir James Drum-
mond, commandant en chef; *Triumph*,
cuirassé, avec le contre-amiral Rice,
commandant second; *Monarch*, cuirassé
à tourelles; *Swiftsure*, cuirassé
de premier rang; *Raleigh*, *Pallas* et
Deceatation, frégates cuirassées; *Re-
search*, corvette cuirassée; *Holspur* et
Rupert, bélières cuirassées; *Wge*, navire
magasin; *Rapid*, corvette, et *Helicon*,
avis; en tout, 13 navires de guerre.

Dans le monde financier, on craint
que la conférence à Constantinople ne
soit prochainement ajournée ou rom-
pue. Pas d'affaires.
DE SAINT-CÉRON.

On télégraphie de Paris à la *Gazette*
de Cologne :
Le prince Hohenlohe est allé féliciter
M. Jules Simon, à l'occasion de sa nomi-
nation au ministère. M. Jules Simon a
répondu qu'il espérait voir tout bien mar-
cher à l'intérieur, mais qu'il avait de graves
appréhensions au sujet des affaires

extérieures (er habe jedoc grosse Befurchtun-
gen den Auslandes.) L'ambassadeur d'Allo-
magne lui a alors exprimé sa ferme con-
viction que la paix serait maintenue.

Tous les commandants en chef de corps
d'armée, les gouverneurs de Paris et de
Lyon, ainsi que le gouverneur général de
l'Algérie, sont attendus cette semaine à
Paris.
Ces messieurs doivent tenir trois réu-
nions générales au ministère de la guerre,
afin de procéder au classement définitif
des officiers.

Un policeman américain et la
légation française à Washing-
ton.
On a raconté que sur la plainte portée
par un policeman américain contre la
commission française de l'Exposition de
Philadelphie, un juge de cette ville avait
ordonné l'arrestation préventive de M.
le capitaine d'artillerie Aury, attaché
militaire à la légation française à Wash-
ington, et du consul de France à Phila-
delphie. On nous écrit à ce sujet que
M. Fish, ministre des affaires étrangères
des Etats-Unis, prévenu par le chargé
d'affaires de France à Washington de
ces faits, a fait immédiatement annuler
toute la procédure, et il a adressé à la
légation de France l'expression des re-
grets du gouvernement des Etats-Unis,
pour cette violation des privilèges diplo-
matiques et consulaires, dont le juge
et les officiers de justice de Philadelphie
n'avaient pas une connaissance exacte
et suffisante. L'incident se trouve ainsi
heureusement terminé.

ETRANGER

ESPAGNE
Encore un triomphe de M. Canovas
Le président du conseil des ministres
d'Espagne est certes un des historiens les
plus remarquables de son pays. On se-
rait pourtant porté à croire qu'il a oublié
son histoire romaine, car il nous semble
qu'il ne tient pas assez compte de ce que
les *patres conscripti* appelaient « des vic-
toires plus nuisibles que des défaites. »
Dans la séance de mercredi, M. Cano-
vas a remporté ce que Démosthènes lui-
même aurait appelé un triomphe. Les
amis sincères de la monarchie d'Alphonse
XII s'obstinent pourtant à le considérer
comme un grave échec pour la situa-
tion.
Les *leaders* des fractions conservatrices,
depuis Moyano, chef des ultramontains
jusqu'à Castelar, chef des républicains,
ont tous insisté pour que l'ordre du jour
de la Chambre laissât une large place aux
interpellations politiques ayant pour but
d'exiger du gouvernement des explica-
tions catégoriques et détaillées sur l'usage
qu'il fait et entend faire de la dictature.
M. Canovas a fait prévaloir des raisons
de politique gouvernementale, contre ces
motifs purement patriotiques et la Cham-
bre a, bien entendu, pris parti pour le
suprême distributeur de places.
Encore quelque victoire, et une nou-
velle colonne de nouvelles de la guerre s'ou-
vrira fatalement dans les organes de la
presse européenne.
(Correspondance universelle.)

Le *Times* publie la dépêche suivante, de
Philadelphie, 15 décembre :
« La législature démocrate de la Caro-
line du Sud, agissant sous l'autorité de la
cour suprême de l'Etat, a procédé à la
supputation du vote populaire et a pro-
clamé le général Wade Hampton commu-
nant élu gouverneur. Le général a
été installé dans ses fonctions jeudi à Co-
lumbia, en présence d'une nombreuse as-
sistance, dans la salle dite de la Caroline.
Le comité d'investigation envoyé par le
congrès occupait une place distinguée
parmi les spectateurs de la cérémonie. —
Après son installation et l'allocation qu'il
a prononcée dans cette circonstance, M.
Wade-Hampton a été porté en triomphe
à son hôtel par une douzaine d'hommes
suivis par une foule immense. La céré-
monie terminée, les démocrates se sont
réunis pour tenir une assemblée générale
du parti. »

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE
M. Jules Boutemy, filateur à Lannoy,
a été nommé aujourd'hui juge-sup-
pléant au tribunal de commerce de
Roubaix.
Le Conseil municipal de Roubaix se
réunira le vendredi 22 courant, à 8
heures du soir, pour délibérer sur les
objets suivants :
1^o Rapport de la commission des travaux
au sujet des améliorations demandées par M.
le ministre de l'Agriculture et du commerce,
dans l'installation du Conseil des Prud'hom-
mes.
2^o Rapport sur les améliorations au condi-
tionnement.
3^o Rapport sur la pétition des habitants du
Hutin pour la construction d'une passerelle sur
le canal.
4^o Rapport de la commission des finances
sur les ouvertures du crédit demandé pour

trais d'administration, d'un inissement, étude
des travaux et budget de 1877 ;
5^o Nomination d'une commission pour dé-
terminer les limites de l'agglomération ;
6^o Réclamation d'intérêt par M. Fontaine,
constructeur ;
7^o Marché de gré à gré pour fourniture de
cabais à la police ;
8^o Décompte de remises du receveur muni-
cipal ;
9^o Rapport sur l'organisation des pompiers ;
10^o Rapport sur la reconnaissance de la rue
Wibaux.
Le Maire, DELEPORTE-BAYART, adjoint.

La Caisse d'Epargne de Roubaix
vient de publier un compte rendu de ses
opérations pendant l'année 1875. Voici
quelques chiffres.
Au 1^{er} janvier 1875, il y avait 8.247
déposants; le solde à eux dû s'élevait à
3.537.743 fr. 86 centimes.
Il a été reçu, dans le cours de l'année
1875, 107 nouveaux versements. Les rem-
boursements pour solde effectués divers-
ment soit en transferts sur d'autres
caisses, soit en achats de rentes, etc.,
se sont montés à un nombre de 948.
De sorte qu'au 31 décembre 1875, il y
avait 9.116 déposants avec un solde de
4.004.467 fr. 55 centimes, soit 869
déposants de plus que l'année pré-
sente avec 1.463.723.09 d'augmenta-
tion de capital total.

La succursale de la Caisse d'Epargne
de Roubaix, à Lannoy avait en caisse
en janvier 1875, 123.136 fr. 43 c. de
solde dû à 323 déposants.
Pendant l'exercice 1875, 93 nouveaux
versements ont été déposés, et 29 rem-
boursements ont été effectués. Il s'en-
suit qu'au 31 décembre 1875, il y avait
387 déposants avec un solde de 169.597
fr. 73 centimes, soit 64 nouveaux dé-
posants, et 46.461 fr. 30 de plus en caisse.

On voit par ce résumé, les progrès ap-
préciables de cette utile institution de la
Caisse d'Epargne. Nos populations ont
compris l'importance et les bénéfices
qu'elle a pour elles. « Un livret de Caisse
d'Epargne, comme dit excellemment à
ce sujet, le rapport de M. Laignel, au
conseil d'administration, n'est pas seule-
ment un trésor précieux en prévision
des éventualités de l'avenir, il est encore
et surtout un puissant coopérateur du
bien et du bonheur. »

On avait fait courir, hier soir, le bruit,
que, sur un individu qu'on venait de re-
tirer du canal, plusieurs papiers avaient
été découverts, dont l'un, n'était rien
moins qu'une déclaration formelle con-
tenant ces mots : « Je m'ôte la vie, parce
que je suis poursuivi du remords d'avoir
tué Delebecque ! »
Il n'y a pas un mot de vrai dans toute
cette histoire due à l'imagination de
quelque lugubre farceur.

Un bien touchant spectacle, au milieu
de nos temps si troublés, s'offrait hier à
nous dans une des paroisses de la ville
de Lille. Tout Fives était en fête à l'oc-
casion du vingt-cinquième anniversaire de l'ar-
rivée de son curé. Ces noces d'un *gent*
n'étaient qu'un long souvenir des bien-
faits, du zèle, de la ffection de ce bon
pasteur pour ses ouailles; aussi l'éloquent
et si délicat éloge que prononça à la
grand'messe, un de ses dignes confrères
M. l'abbé Hennouss, trouva-t-il dans
tous les cœurs le plus sympathique écho,
et quand on voulut le féliciter d'avoir été
si bon interprète, celui-ci fut heureux de
répondre avec autant de modestie que de
justice : « J'ai été historien. » En effet :
pauvres secourus, enfants catéchisés, dou-
leurs consolées, pêcheurs docement ra-
menés dans le vrai chemin, tel est le
passé de ce père bien aimé dont la longue
carrière est toute de dévouement.

L'imitation l'a dit : « l'amour rend tout
facile ; » et comme l'amour des fils par la
reconnaissance; du père, par l'adoption
spirituelle, était l'âme de cette fête, rien
n'y a manqué. Par un élan spontané,
de riches présents furent faits à l'autel
pour rehausser le culte sacré, en même
temps que d'abondantes distributions se
firent aux pauvres. Henri IV désirait
pour tous la poule au pot du dimanche,
les noces du bon curé donnèrent le *roti*
et le *gâteau* avec de chauds vêtements à
la portion chérie de son peuple.
La journée fut trop courte et l'église
trop petite pour cette fête de famille. A
vépres, M. le curé voulut parler lui-même
à tous, et adressa de touchants remercie-
ments à l'auditoire nombreux et ému.
« Vous serez ma joie et ma couronne,
avait dit en finissant le bon Pasteur, si
vous demeurez fidèles à Dieu et à l'E-
glise. »

Ce mot devait être comme le bouge
de cette belle journée. Pour la terminer,
une charmante soirée réunit encore le
pasteur et ses enfants à ce patronage qui
est une des œuvres les plus chères à son
cœur. Là, après quelques pièces parfaite-
ment exécutées, l'*Hymne à Pie IX* fut chan-
tée, avec un cœur qui en redoublait l'ex-
pression, par l'un des jeunes gens de l'U-
niversité catholique; vivats et braves l'ac-
cueillirent avec une véritable frénésie.
Quant tout un peuple salua dans son pas-
teur son meilleur ami; quand parents et
enfants crièrent à l'unisson et joyeusement